



INCENDIE  
FORMATION

ÉQUIPIER PREMIÈRE  
INTERVENTION

MAGASINS DE VENTE,  
CENTRES COMMERCIAUX  
TYPE M



**OBJECTIFS**  
Savoir intervenir efficacement sur un début d'incendie, déclencher une alerte.  
Connaître les équipements d'incendie et les procédures d'évacuation.

[www.alertis.fr](http://www.alertis.fr)

Tél: 04 78 90 46 30  
Fax: 04 78 90 46 30  
Portable: 06 31 09 87 59  
Mail: [info@alertis.fr](mailto:info@alertis.fr)

Programme et contenu

Conforme aux prescriptions des Commissions de sécurité. Toutes nos formations sont adaptables et modulables en fonction du type et des spécificités de l'établissement.

• THÉORIE :

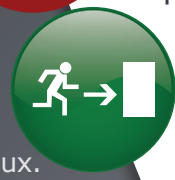
- Le triangle du feu et les mesures de prévention.
- Les classes et modes de propagation des feux.
- La conduite en cas de début d'incendie.
- Alerte, alarme et évacuation des locaux.
- Les moyens d'extinction : les extincteurs, le Robinet d'Incendie Armé (RIA).

• PRATIQUE :

- Exercices d'extinction sur un générateur de feux à gaz sans fumée et écologique.
- Utilisation des différents types d'extincteurs (poudre, eau pulvérisée, CO<sub>2</sub>).
- Utilisation et manipulation des RIA.
- Visite d'établissement, identification des moyens de prévention et des organes de sécurité.

EVACUATION :

- Consignes de sécurité lors des évacuations
- Rôle du guide file et du serre file.
- Point de rassemblement.
- Identification des circuits d'évacuation.



**Effectif :** 12 personnes maximum

**Durée :** 3h30

**Lieu :** directement sur site, adapté aux spécificités de l'établissement

**Formateur :** Sapeur Pompier Formateur incendie et agent de prévention.

**ORGANISATION**

Choix des dates laissé à l'initiative du service demandeur.

Visite préalable du site avec le responsable de sécurité.

Visite d'établissement avec repérage des organes de sécurité.

Une convention peut être pour les modalités d'organisation.

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge de l'OPCA, éligible au titre de la formation continue professionnelle (se renseigner).

La fiche de présence et le compte rendu de la formation seront envoyés au service demandeur.

Une fiche d'évaluation est donnée à chaque stagiaire.

Aucune demande d'autorisation de feu n'est requise.

La formation ne génère aucun déchet.

Moyens pédagogiques

- Extincteurs eau et CO<sub>2</sub> fournis.
- Power point et vidéos.
- 1 Livret de formation par participant.
- Générateur de flammes écologique.
- Couverture anti-feu, coupe d'extincteur, alarme incendie.



Une attestation sera remise à chaque participant. Les registres de sécurité seront renseignés.



ALERTIS Formation Sécurité Incendie  
5 rue Benoît BERLIOZ 69680 CHASSIEU  
Organisme de formation n° 82 69 10978 69  
Photos: ©alertis